



CENTRE DES
FEMMES
DE LA BASSE-VILLE

ÉCRIRE UN ARTICLE POUR LE BLOGUE T'INTÉRESSE?

1

Les textes présentés doivent être, dans la mesure du possible, **féminisés**. Un article doit totaliser **au plus 1 800 mots**, c'est-à-dire 5 à 6 feuilles. Nous vous prions de fournir les renseignements suivants : au début du texte, écrire le **titre**. À la fin du texte, écrire le **nom de l'auteure ou de l'auteur** de l'article et ses fonctions, si désiré. Inscrire sur une page supplémentaire votre nom, votre adresse de courrier électronique ainsi que vos numéros de téléphone et de télécopieur.

2

Présenter le tapuscrit à **double interligne** (25 lignes par page) avec marges d'un pouce et demi (4 cm). Utiliser une **police de caractère avec sérifs** (Times New Roman, Century ou Garamond). Dactylographier les notes à double interligne et les numéroter consécutivement à la fin de votre article, après la liste complète des références.

3

Placer les **références** dans le texte en indiquant entre **parenthèses** le nom de famille de l'auteure ou de l'auteur, l'année de publication et la page, comme dans les exemples suivants : (Lavoie 1986 : 125), (Charbit et Léridon 1987 : 255). Une référence suit immédiatement, après les guillemets et avant toute ponctuation, la citation ou le mot auquel elle se rapporte.

4

La **liste complète des références**, classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs et d'auteurs, est présentée à interligne double et placée à la fin du document. Les notes de bas de page ne sont pas acceptées. Écrire en italique le titre des livres, revues et journaux, mais mettre entre guillemets (sans les souligner) les titres d'articles et de chapitres de livres en s'inspirant des exemples de la page suivante.

Le comité Vigilance-médias se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout article qui lui est proposé s'il nécessite un trop grand nombre de corrections linguistiques ou s'il n'est pas assez élaboré. Les textes ne sont pas retournés ; il est donc souhaitable de conserver un double de l'article soumis. Le comité Vigilance-médias publiera l'article, s'il est accepté. Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leur auteure ou auteur.

EXPÉDIER L'ARTICLE PAR COURRIEL À :
JPELLETIER@CENTREFEMMESBASSEVILLE.ORG